

Challans Gois

Le Magazine de la **Communauté** de Communes



Un budget engagé au service du territoire

« Terres de Jeux 2024 » 12

Challans Gois Communauté poursuit sa mobilisation pour l'habitat **ÉDITO**

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AMBITIEUSE POUR SES HABITANTS

Chers habitantes et habitants de Challans Gois Communauté,

2022 marque la **5° année de coopération intercommunale** pour les 11 communes réunies au sein de Challans Gois Communauté. Ces 5 années ont été jalonnées par des transferts de compétences, imposés par la loi mais également souhaités par les communes afin de toujours mieux répondre, à l'échelon intercommunal, **aux nouveaux besoins des habitants et des entreprises**.

De nombreuses missions et des projets structurants sont ainsi portés par la Communauté de Communes. Le dossier consacré au budget 2022 dans ce magazine illustre cette dimension donnée à la structure intercommunale, arrêtée par l'ensemble des élus.

Challans Gois Communauté agit, porte et soutient des missions et projets qui dépassent la dimension communale, nous invitant à anticiper les besoins de nos habitants, en terme de services et s'en donner les moyens.

La mutualisation des services, moyen d'optimisation des ressources, conjuguée aux pactes de gouvernance et financier, instruments privilégiés de la coopération intercommunale, sont des outils indispensables à mobiliser dans cette perspective.

Il importe, aujourd'hui, de doter la Communauté de Communes des ressources nécessaires pour, non seulement poursuivre les actions engagées, assurer les services apportés aux administrés, continuer la mise en œuvre du projet de territoire, mais aussi programmer des investissements ambitieux pour la rénovation et la création de nouveaux équipements, ou encore favoriser la transition énergétique. Elle doit également s'attacher à préserver la santé des habitants, investir en faveur des jeunes et des étudiants.

L'intercommunalité doit résoudre **une équation complexe** : optimiser les dépenses de fonctionnement tout en préservant la qualité des services rendus à la population, épargner pour continuer à investir, le tout sans obérer la fin du mandat.

L'instauration de la taxe foncière sur le bâti, jusqu'à ce jour inexistante, constitue, pour la Communauté de Communes, un moyen de conforter sa capacité d'intervention au quotidien auprès des habitants et conserver une politique d'investissements



structurants. Cette optimisation des ressources permettra de porter un projet de territoire ambitieux.

Notre objectif est d'être aux côtés de tous les publics, en offrant des services de qualité, répondant aux préoccupations quotidiennes de chacun et chacune. L'ouverture prochaine de NOVA Multiplexe illustre concrètement cette volonté.

Pour finir, je salue, pour tous les défis relevés et ceux à venir, la mobilisation des élus, en lien avec les équipes techniques et administratives de Challans Gois Communauté, compétentes et impliquées, lesquelles, d'ici la fin de l'année, vous accueilleront dans de nouveaux locaux, sur la zone d'activités de Pont Habert.

Je ne peux terminer mon édito sans **remercier très sincèrement** l'ensemble des bénévoles, entreprises, associations qui se sont rapidement et efficacement mobilisées pour apporter leur soutien au peuple ukrainien frappé par la guerre.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne lecture de ce nouveau numéro

Alexandre HUVET

Président de la Communauté de Communes

SOMMAIRE

- 03 Retour en images
- 04 Budget
- 05 L'actu
- 08 Dossier : ouverture de NOVA Multiplexe
- 10 Focus : « Terre de Jeux 2024 »

- 11 France Services
- 12 Habitat
- 14 Les Rendez-vous de Challans Gois
- Communauté
- 15 Les informations pratiques

CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Directeur de la publication : Alexandre HUVET. Coordination, Rédaction : Service communication de Challans Gois Communauté. Maquette, infographie, mise en page : Or Bleu Communication, Service communication de Challans Gois Communauté. Impression sur du papier certifié PEFC: Aurélis Communication. Tirage : 23 000 exemplaires. ISSN : 2556-7985. Photos : © CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ - © DÉCLIC PHOTOS 85 - © CLAUDE ROULEUX - © SARAH NICOLLEAU - © ADOBE STOCK - © BENOIT GADÉ. © COSTE ARCHITECTURE - © LES JOYEUX PETITS SOULIERS - © STÉPHANE GROSSIN - © MARYSE BOUCHET

RETOUR EN IMAGES ____

















02

BUDGET: UN BUDGET ENGAGÉ AU SERVICE DU TERRITOIRE



La parole à Didier Buton - Vice-Président en charge des finances

A quelle hauteur s'est située l'exécution budgétaire 2021 et quelles sont les perspectives pour 2022?

Les comptes administratifs 2021, tous budgets confondus, ont établis **45,5 M€ de dépenses réelles** dont plus de

Pour 2022, les budgets votés le 10 mars dernier à l'unanimité, prévoient un montant global de 53,5 M€, consacrés aux missions de l'Intercommunalité au service du territoire, de ses 47 000 habitants et 5 000 entreprises ».

Quelle est la répartition de ces budgets 2022?

- « L'enveloppe globale de 53,5 M€ sera consacrée, selon les compétences de la Communauté de Communes, aux domaines suivants :

En terme d'investissements, des opérations précédemment décidées seront poursuivies et de nouvelles engagées ; en termes de fonctionnement, des projets structurants (Maison de l'Enfance, Centre aquatique, Guichet Unique de l'habitat...) offriront de nouveaux services ».

* investissement + fonctionnement

PÔLE ÉCONOMIE & TOURISME: 6.7 M€*

Construction et gestion locaux économiques / 4 ateliers relais : 1,3 M€

Aménagement et gestion des 15 Parcs d'Activités Economiques

Intercommunaux: 1,2 M€

Fin des travaux LHYFE: 345 000€ Aides directes aux entreprises : 332 000€

Aménagement Village artisanal de Sallertaine : 200 000€

Politique touristique : 773 000€

PÔLE AMÉNAGEMENT & HABITAT : 4.2 M€*

Principalement

Politique de l'Habitat et du Logement : **1,9 M€**

Création et entretien pistes cyclables : 600 000€

Déploiement Très Haut Débit sur les 11 communes : 600 000€

Chall'en Bus : **140 000€**

Documents de planification (PLUi): 132 000€ Plan de Mobilité Simplifié : 30 000€

PÔLE ENVIRONNEMENT & INFRASTRUCTURES: 20 M€*

Principalement:

Travaux de sécurisation et entretien des ouvrages de défense contre les

Gestion du service collecte des déchets, dont mise en place de la redevance incitative, acquisition d'un camion à hydrogène : 7,9 M€ dont participation à Trivalis : **2,65 M€**

Gestion des Milieux Aquatiques : 614 000€

Actions du Plan Climat Air Énergie Territorial : 200 000€

Assainissement (non collectif et étude transfert assainissement collectif): 200 000€

PÔLE PROXIMITÉ & COHÉSION SOCIALE: 9.6 M€*

Politique de la petite enfance et d'animation jeunesse : 1,7 M€

Centres aquatiques à Beauvoir-sur-Mer et Challans : **5,9 M€** dont 5,6 M€ en investissement

Haras des Presnes : 400 000€ Portage de repas à domicile : 380 000€ Prévention séniors et santé : 121 000€

Prévention routière et natation scolaire : 90 000€

ADMINISTRATION GÉNÉRALE : 13 M€*

Attributions de Compensation (reversement) aux 11 communes : 6,9 M€ Suite versement fonds de concours aux communes : 500 000€

Fonds National de Garantie Individuelle de ressoucres (FNGIR) versé à l'Etat : 1,15 M€ Contribution au Service d'Incendie et de Secours (4 Centres de Secours) : 676 000€

Ressources Humaines: **768 000€**

Charges à caractère général : 290 000€

RECETTES

Principalement:

Fiscalité : 20,9 M€

Fonds de roulement : 13,7 M€ Subventions : 7,4 M€

Emprunt : 5,1 M€

Produits des services et de cessions : 4,5 M€ Dotation Globale de Fonctionnement : 1,9 M€

L'ACTU EN BREF

Donnez votre avis sur la mobilité!

Dans le cadre du PCAET et de sa compétence « Mobilité », Challans Gois Communauté s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan de Mobilité.

L'enquête « Mobilité Challans Gois Communauté », mise en liane du 7 mars au 7 mai, vise à recueillir les avis, les préférences ainsi que les habitudes des répondants autour de la mobilité sur le

Enquête disponible 🚳 sur www.challansgois.fr et relayée via les différents réseaux sociaux.



Candidatez pour siéger au Conseil de Développement de Challans Gois Communauté!

Constitué de 24 membres, répartis en 3 collèges de 8 membres chacun: Collège des jeunes de 18 à 26 ans, Collège d'actifs et Collège de retraités, le Conseil de Développement peut donner son avis ou être consulté sur toute politique locale relevant de la Communauté de Communes.

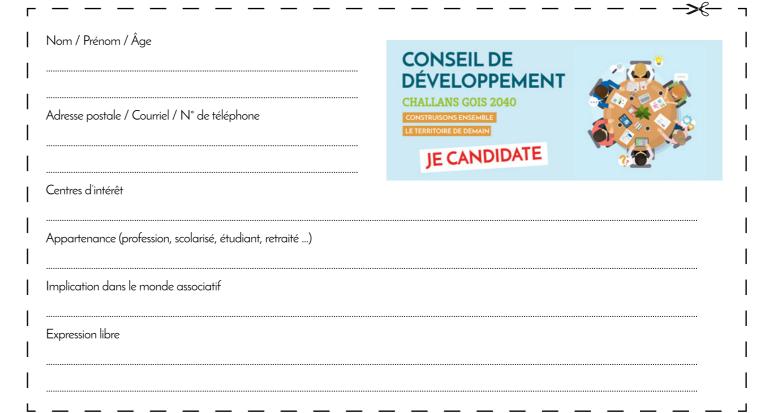
Force de propositions, il exerce les principales missions suivantes :

- Renforcer le débat public en créant des espaces de discussion, d'expression et de réflexion.
- Aller à la rencontre et être à l'écoute des habitants et acteurs du
- Construire collectivement des avis sur les besoins, attentes, projets et enjeux du bassin de vie,
- Repérer les initiatives citoyennes, les mettre en relation, faciliter le relais avec la collectivité.

Les habitants désireux de s'inscrire dans cette démarche Communauté de Communes 1 Boulevard Lucien Dodin -BP 337-85300 CHALLANS ou la déposer auprès des 11 mairies de Challans Gois Communauté. Candidatures ouvertes du lundi 28 mars au vendredi

Les candidatures peuvent aussi être déposées sur :

conseildedeveloppement@challansgois.fr ou www.challansgois.fr



L'ACTU DES SERVICES _____ L'ACTU DES SERVICES ____

Une nouvelle gestion intercommunale des écluses

De par la loi, Challans Gois Communauté a compétence pour la « GEMAPI » (Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations).

A ce titre, le Département de la Vendée a transféré la gestion des écluses de fond de port à la Communauté de Communes.

Pour assumer cette gestion, un pôle « éclusiers » a été créé au sein de la Communauté de Communes, composé de 4 agents dont 1 chef d'équipe.





La parole à Jean-Yves Billon - Vice-Président en charge de la prévention des inondations Quelles sont les écluses gérées par Challans Gois Communauté?

« Les écluses du **port des Champs**, du **port du Bec** et du **Pont Neuf** (sur la base d'une convention avec la Communauté de Communes Océan Marais de Monts pour cette dernière) ainsi que l'écluse du Grand Pont (anciennement gérée par l'ASA des marais de Beauvoir-sur-Mer) ».

Quand l'équipe d'éclusiers intervient?

« Été comme hiver, de jour comme de nuit, toute l'année, leur **mission est donc quotidienne**, rythmée par les marées et la pluviométrie »

Quelles sont les missions des agents de la Communauté de Communes?

- « Ils doivent <mark>manœuvrer judicieusement</mark> ces écluses de front de mer afin d'assurer la gestion équilibrée des eaux entre l'amont et l'aval dans le respect des règlements d'eau ; ils ont **4 missions principales** :
- Effectuer les vidanges pour éviter les inondations en amont, tout en garantissant un niveau d'eau suffisant dans les étiers et les cours
- Assurer les prises d'eau salée en période estivale pour :
 alimenter le marais salé et répondre aux besoins des activités économiques (saliculture et conchyliculture)
 effectuer des chasses au moment opportun afin d'éviter l'envasement des ports et étiers
- Veiller à la fermeture de ces écluses de front de mer afin de protéger le territoire des submersions marines lors d'évènements tempétueux.
- Dialoguer avec tous les acteurs des cours d'eau et étiers ».

Reprise des contrôles d'Assainissement Non Collectif (ANC) sur les 11 communes de Challans Gois

Dans le cadre de sa démarche de préservation de la qualité des eaux souterraines et superficielles, Challans Gois Communauté assure la vérification des dispositifs d'assainissement non collectif

Sur les 11 communes du territoire, près de 1 100 contrôles de bon fonctionnement des installations seront donc réalisés, d'ici 2023, par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes et par son nouveau prestataire

Ce contrôle, obligatoire, est facturé 90 €. Les propriétaires des installations devant être contrôlées en sont informés par courrier.

> Pour toute question: SAUR 🕓 02 51 93 56 73 ou 🖸 spanc@challansgois.fr

Des démarcheurs proposent actuellement des diagnostics sur les dispositifs d'assainissement non collectif. Seuls le service de Challans Gois Communauté et son prestataire la SAUR réalisent ces contrôles réalementairement valables.

Aucune demande de paiement ne sera faite à domicile lors de la visite, la facturation étant faite après le contrôle via un avis des sommes à payer du Trésor Public, reçu par courrier.

Nouveaux Bacs pour la collecte des déchets

POUR VOS DECHETS

Avec la mise en place de la Redevance Incitative, chaque foyer est doté gratuitement de nouveaux bacs.

Si vous n'avez pas encore votre nouveau bac :

Q 02 44 36 30 36

accueil-dechets@challansgois.fr

En cas de déménagement, contactez-nous!

Petite enfance

Pensez aux inscriptions pour la rentrée de septembre 2022! Papots » (42 places) sont possibles **jusqu'au 29 avril 2022**; les inscriptions seront validées par la commission d'attribution des

Pour l'accueil occasionnel, les inscriptions sont possibles toute l'année.

© 02 28 10 46 93 petiteenfance@challansgois.fr

Retrouvez toute l'actualité de la Maison de l'Enfance sur son site www.petiteenfance.challansgois.fr

Tourisme

Un tout nouveau carnet de voyage relooké de la destination GO Challans GOis! est proposé dans les 4 Bureaux d'Information Touristique du territoire (Beauvoir-sur-Mer, Bouin, Challans, Sallertaine).



L'immobilier économique



La parole à François Petit '- Vice-Président en charge de l'économie et de l'emploi

Sur le plan de l'immobilier d'entreprises, comment qualifieriez-vous l'année 2021?

« Avec un volume d'affaires de plus de 2 M€, 2021 a été une année record pour la commercialisation des terrains et locaux économiques, ce qui traduit la reprise post-confinement et le dynamisme économique du territoire de la Communauté de Communes. Le graphique ci-contre illustre bien ce niveau d'activité exceptionnel ».

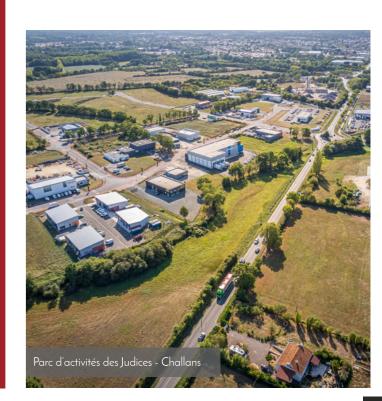
Quelles sont les perspectives, en termes d'immobilier sur les 15 parcs d'activités de la Communauté de Communes, pour l'année 2022 ?

« Afin d'assurer sa mission d'accompagnement des entreprises dans chaque étape de leur parcours résidentiel, le service " Économie " de Challans Gois Communauté poursuit son programme d'aménagement immobilier (locaux économiques, parcs d'activités ...).

En 2022, ce programme s'étendra sur l'ensemble du territoire pour un maillage homogène du tissu local : ce sont 4 ateliers-relais qui vont être construits sur les communes de Beauvoir-sur-Mer (300 m²), Challans (500 m²), La Garnache (200 m²) et Saint-Christophe-du-Ligneron (150 m²). Pour deux d'entre eux, deux entreprises se sont déjà positionnées. Si vous êtes intéressés : (02 51 93 02 03

Des études seront aussi conduites pour aménager les extensions de 3 parcs d'activités, compte tenu de leur taux de commercialisation ».

Nb m² de locaux vendus Montant des cessions (en €) foncier vendu 2021 66 077 2020 33 586 1387170



DOSSIER : OUVERTURE



UN NOUVEAU LIEU DE NATATION, DE FORME ET DE BIEN-ÊTRE À DESTINATION D'UNE COMMUNAUTÉ D'USAGERS ACTIVE ET DYNAMIQUE, ADAPTÉ À TOUTES LES ENVIES!

Très attendu par les familles, les habitants, les clubs et associations des 11 communes de Challans Gois Communauté, NOVA Multiplexe, qui s'étend sur 1 ha, ouvrira officiellement au cours de l'été prochain à Challans. Des journées portes ouvertes devraient être organisées quelques jours avant.

Pensé pour être un lieu pour toutes et tous : grand public, sportifs, scolaires, enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, groupes, population touristique, NOVA Multiplexe répondra à différents besoins : éducatifs, sportifs, ludiques et de loisirs mais aussi de bien-être et de détente.



La parole à Philippe Guérin - Vice-Président en charge des sports et des loisirs

« En charge de ce dossier au sein de la Communauté de Communes, j'ai mobilisé, aux côtés des agents et de l'ensemble des élus, toute mon énergie depuis plusieurs mois à son suivi ; la volonté est de proposer **aux habitants** des 11 communes une nouvelle offre de services multi-activités et multi-générationnelle recouvrant :

de ses 11 communes :

• NOVA Multiplexe situé au

lieu-dit « la Romazière », à Challans

• NOVA Espace aquatique à Beauvoir-sur-Mer.

Leur gestion a été confiée, pour 5 ans,

à PRESTALIS, acteur national dans l'animation de nombreux centres

aquatiques publics.

- · Un axe fort sur <mark>l'apprentissage de la natation pour les enfants et les jeunes</mark> e<u>n augmentant les créneaux</u> d'accueil des scolaires (1^{er} et 2nd degrés) avec un encadrement pédagogique de qualité
- Un soutien important à l'accueil des associations locales utilisatrices des espaces aquatiques
- Le développement de **nouvelles activités aquatiques, de remise en forme et de bien-être** répondant aux attentes de la population
- Une **politique tarifaire favorable** pour les jeunes, les étudiants ainsi que les groupes ; mise en place de forfaits 10 entrées
- Une **ouverture du NOVA Multiplexe sur 12 mois** et sur **7 mois** (d'avril à septembre) **pour NOVA Espace aquatique** ; la mise en place d'un **Pass commun** pour ces 2 sites
- Une conception du nouvel équipement respectueuse de l'environnement, attentive aux choix des matériaux dans sa construction et dans sa gestion ».

Pourquoi "NOVA"?

« La référence au Nord Ouest Vendée a quidé notre choix, associée au A pour Aquatique et Aqualudique ».

DE NOVA



Espaces Bien-être et Forme

Comprenant un Spa pour 6-8 personnes, un sauna et un hammam, un bassin balnéo et des douches froides, cet espace sera LE lieu de détente du site et avec son espace Fitness, LE lieu de remise en forme.

MULTIPLEXE _



3 Bassins intérieurs

Avec un **bassin sportif** de 25 m et 6 lignes de nage, équipé d'un fond mobile sur la moitié, un bassin d'apprentissage et de loisirs de 165 m² avec 3 lignes de nage et une pataugeoire, tous les publics pourront en profiter en toute sérénité ainsi que les clubs.

Espaces extérieurs

LE toboggan vitaminé de 60 m de long et son bassin extérieur, les jeux d'eaux, le pentagliss et ses 4 lignes ainsi que les plages solariums minérales et engazonnées feront le Bonheur de toutes et tous.

Un peu de technique

- · Projet conçu avec COSTE Architecture et une équipe
- Chauffage de l'eau et de l'air tout au long de l'année par chaudière au bois avec appoint au gaz pour les pointes hivernales
- Traitement de l'eau à l'ozone (qualité de l'air et confort olfactif)
- Filtration aux diatomées (- 75 % de la consommation d'eau et - 25 % de la consommation électrique des pompes vis-à-vis d'une filtration à sable)
- Installation de 250 m² de panneaux photovoltaïques destinés à l'autoconsommation avec une production attendue d'au moins
- Une partie des eaux perdues dans les process réutilisée dans un réseau spécifique à destination des toilettes et des aires de

Quelques chiffres

- 3 000 heures d'ouverture au public sur 12 mois pour NOVA Multiplexe et 700 pour NOVA Espace aquatique ouvert sur 7 mois
- 530 personnes accueillies simultanément en été sur le site de Challans
- 219 000 personnes accueillies par an sur les 2 sites
- 650 000 € TTC : coût prévisionnel de fonctionnement annuel pour Challans Gois Communauté
- 20,4 M€ TTC : coût des travaux (avec les soutiens de la Région des Pays de la Loire 1,7 M€, le Département de la Vendée 659 000€, l'Etat 300 000€ et l'ADEME



Rencontre avec le Club Challans Natation

Lors de la dernière Assemblée Générale du Club, qui fête cette année ses 40 ans d'existence, le Bureau a été renouvelé : aux côtés de la nouvelle Présidente, Audrey De larue, Dorothée Mouilloir, et Anthony Michon assurent respectivement les rôles de secrétaire et trésorier.

Vous avez eu l'occasion de récemment visiter NOVA Multiplexe en construction, que pensez-vous de ce nouvel équipement?

« C'est une très belle structure, dotant le territoire de Challans Gois d'un nouveau Centre aquatique de qualité, répondant aux besoins de ses habitants. C'est un vrai renouveau ; pour notre Club et ses plus de 200 licenciés, évoluer au sein de ce nouveau site représente une vraie mutation. Notre Club est familial (l'école de natation compte 60 futurs nageurs) et il nous importe de préserver cette proximité avec les nageurs au sein de ce nouveau grand équipement ».

Quelles opportunités ce nouveau site représente pour votre Club et quels sont vos projets?

« Au sein de cette nouvelle structure, l'accueil de compétitions sera facilité et nos jeunes (10-18 ans) pourront aussi utiliser son espace "fitness" pour compléter le travail musculaire (assouplissements ou renforcements), ce qui sera un plus pour les préparer aux compétitions. Nous disposerons également davantage de créneaux (38 heures contre 22 à ce jour) et de lignes de nage, ce qui va nous permettre d'accueillir de nouveaux licenciés, développer de nouvelles disciplines aquatiques telles que le Waterpolo dès la rentrée de septembre et d'envisager, plus tard, le développement de la nage synchronisée. Pour encadrer ces nouvelles activités, un 2° entraîneur sera bientôt recruté pour rejoindre Maxime Guianard.

Le Club est ouvert à toutes et tous, la nage permet de tisser de vrais liens entre les personnes et est bénéfique sur le plan de la santé ; aussi, nous avons hâte d'accueillir, aux côtés de nos actuels licenciés, de nouveaux nageurs pour faire rayonner encore plus le Club sur le territoire ».

Vous retrouverez toutes les infos pratiques (tarifs, activités de NOVA) sur :





FOCUS: «TERRE DE JEUX 2024»



LABELLISATION DU HARAS DES PRESNES, CENTRE DE PRÉPARATION AUX JEUX

A l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 de Paris, Challans Gois Communauté a obtenu, pour ses 11 communes, le label « Terre de Jeux 2024 », traduisant ainsi l'engagement du territoire pour davantage de sport dans le quotidien de ses habitants.

Au rang des équipements sportifs appartenant à la Communauté de Communes, le Haras des Presnes, situé à Saint-Gervais, accueille régulièrement des cavaliers de haut niveau et des délégations internationales.

Sur site, Rodolphe Scherer, cavalier de haut niveau ayant participé à plusieurs reprises aux Jeux Olympiques, s'est mobilisé, auprès de Challans Gois Communauté, dans cette candidature.

Retour sur cette candidature: 3 questions à Rodolphe Scherer

En octobre dernier, le Comité d'organisation de Paris 2024 a rendu son verdict : le Haras des Presnes est labellisé Centre de préparation pour les prochains JO; quels ont été, selon vous, les principaux atouts du site?

« Le Haras est avant tout un complexe d'entrainement comprenant des installations techniques sportives de haut niveau, pour les épreuves de dressage, de saut d'obstacles et de concours complet, situé dans un site naturel remarquable, complété par des hébergements possibles sur place, en parfaite adéquation avec les exigences du label.

Ce site est aussi déjà connu comme étant un centre de préparation olympique ; en ma qualité d'entraîneur national, j'ai déjà pu préparer 3 cavaliers de l'équipe indienne de concours complet aux Jeux Asiatiques de 2018 à Jakarta, 5 cavaliers de l'équipe Sud Africaine de concours complet pour les Jeux Equestres Mondiaux de 2010 à Lexington (USA) et également Victoria Scott, cavalière Sud Africaine, aux JO de Tokyo! A ces 2 points forts du site, la proximité de la mer constitue un atout supplémentaire exceptionnel avec un site annexe d'entrainement Plage de la Davière, sur Saint-Jean-de-Monts, offrant 14 km de plage accessibles aux chevaux (bains de mer,



galop, balneothérapie...); véritable "carte postale" pour les fédérations et les médias, cette particularité est un point fort de la candidature. Je forme le vœu que ce partenariat, dans le cadre de la labellisation, permettra d'ailleurs d'impulser une synergie entre le Haras et l'hippodrome de l'Atlantique de Saint-Jean-de-Monts ».

Avons-nous des chances de voir des délégations olympiques venir s'entrainer au Haras des Presnes?

« Au vu des points forts que j'ai pu vous exposer, je considère que nous avons de grandes chances de voir des équipes nationales Olympiques choisir les Presnes pour s'y entraîner.

Le Haras est et reste un site olympique ; il faut surtout se réjouir de l'impact extrêmement positif de cette labellisation du site en centre de préparation aux JO car cette distinction le reconnaît avant tout comme un site d'excellence du Nord-Ouest Vendéen.

En lien avec la Communauté de Communes, nous sommes plusieurs à animer ce centre : moi-même avec mon écurie, l'Association SO JUMP85, la SHR (Société Hippique Rurale) et mon épouse, Aude, qui gère le Centre équestre, avec des cours, des stages et des compétitions organisés tout au long de l'année.

Avec cette labellisation, des travaux * d'aménagement du site vont pouvoir être engagés et subventionnés (*travaux de nivellement de la carrière équestre pour avoir une surface de travail améliorée, création de gradins naturels et mise en place de bornes électriques/ réseaux), ce qui facilitera l'organisation d'événements ; cette dynamique olympique "2024" est également le gage d'une évolution pérenne du site.

La présence d'une Fédération pour se préparer aux JO 2024 serait "la cerise sur le gâteau" et c'est bien évidemment le sens de la candidature défendue aux côtés des élus de Challans Gois Communauté mais il ne faut pas mésestimer l'importance de cette

labellisation obtenue pour le Haras et son avenir.

Je le redis : le Haras des Presnes est déjà reconnu Centre de préparation Olympique et cette labellisation en est la consécration ».

A titre personnel, que vous évoquent les Jeux olympiques? Quels sont vos projets à venir?

« Dans une carrière sportive de haut niveau, les JO signifient beaucoup...; aussi, après Tokyo, lorsque l'équipe olympique d'Allemagne m'a sollicité pour l'accompagner dans l'ensemble du concours complet, la décision a été "une évidence".

L'équipe équestre Allemande est prestigieuse : à ce jour elle a remporté 66 médailles, dont 30 en Or, depuis la création des JO. Aux derniers JO de Tokyo, cette équipe a décroché le plus de médailles en équitation, comme sur les 3 derniers JO.

En terme d'expérience, cela constitue une belle opportunité pour ma carrière d'autant plus que je serai le 2° entraîneur étranger à préparer cette équipe Allemande. Concrètement, je bénéficie d'un contrat Olympique de 3 ans avec un nombre de jours (de 60 à

Concentré sur les JO de 2024, je me projette toutefois déjà en 2028 pour les JO de Los Angeles car dans notre domaine, les chevaux préparés pour 2028 le sont dès aujourd'hui.

Concilier mon rôle d'entraineur Olympique et m'occuper de mon écurie à Saint-Gervais est un challenge enrichissant et enthousiasmant pour les 3 ans à venir! ».

FRANCE SERVICES: TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, permis de conduire, carte grise... : à proximité de chez vous, les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent dans toutes vos démarches administratives du quotidien. Un service accessible dans 5 espaces France Services sur le territoire de Challans Gois Communauté.

Tous les jours, du lundi au vendredi, les habitants de la Communauté de Communes peuvent rencontrer un interlocuteur France Services.

Quel service trouve-t-on au sein des 5 permanences France Services?

Espace public et gratuit pour trouver de l'information et réaliser les démarches administratives du quotidien au plus près de chez vous.

2 agents France Services sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches en lien avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse), la MSA (Mutualité Sociale Agricole), Pôle Emploi, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur et de la Justice... Ces agents répondent à vos questions, analysent votre situation, your conseillent et vous orientent.



Vous êtes intéressés ? Il vous suffit de prendre rendez-vous



02 51 36 87 27



beauvoir-sur-mer@france-services.gouv.fr

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

0

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Beauvoir-sur-Mer

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h Mercredi, vendredi de 9h à 12h

Bouin

Semaines paires Mercredi de 13h30 à 17h

• La Garnache

Semaines paires Mercredi de 13h45 à 17h

• Bois-de-Céné

Semaines impaires Mercredi de 13h30 à 17h

Saint-Christophe-du-Lianeron

Semaines impaires Mercredi de 13h30 à 17h



Challans Gois Communauté a également compléter le dispositif en recrutant une conseillère numérique itinérante, Anne Cantin, qui pourra se déplacer sur les 11 communes. Il s'agit d'un service personnalisé de prise en main de l'outil informatique. Une réelle plus-value pour les habitants du territoire.

> Plus d'informations courant 2022. Vous pouvez adresser un mail à : conseillernumerique@challansgois.fr





« Née de la volonté d'un retour du Service Public de proximité au sein des territoires, Cha Gois Communauté se dote de **5 espaces France Services** : à Beauvoir-sur-Mer, Bois-de-Céné, Saint-Christophe-du-Ligneron, La Garnache et Bouin.



Avec ces nouveaux espaces, c'est un service public de **proximité, plus humain** et plus accessible qui se déploie au sein de notre territoire.

Ce sont des espaces gratuits, accueillant les usagers de manière anonyme, ouvert à tous et sans limite d'âge ou de revenu particulier. Des agents spécialement formés sont là pour les accompagner dans leurs démarches du quotidien : immatriculation d'un véhicule, RSA, Pôle Emploi...mais aussi tout particulièrement **pour les impôts**. Une **permanence spéciale** est mise en place les lundis et jeudis à Beauvoir-sur-Mer.

Des postes informatiques avec accès gratuit à internet, en WiFi sécurisé, sont également mis à disposition pour aider les usagers dans leurs démarches administratives en ligne. 'N'hésitez pas à parler autour de vous de ce nouveau service! ».

HABITAT: CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ

GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT

Interlocuteur unique pour connaître toutes les aides disponibles pour tout projet de rénovation de son logement.

Que comprend cet accompagnement et pour quels travaux?

Un accompagnement technique et administratif gratuit avec un diagnostic du logement, des conseils relatifs aux travaux à réaliser (élaboration de scénarii pour des travaux de rénovation énergétique) et la constitution d'un plan de financement.

Un accompagnement financier, avec des montants de subventions dépendant de plusieurs facteurs, pour des travaux ciblés

- Travaux de rénovation énergétique : pour tous les ménages, sans conditions de ressources ; les montants de subventions (de 200 € à 2 000 € maximum) dépendent du gain énergétique et du revenu ; les rénovations ambitieuses sont davantage soutenues financièrement.
- Travaux pour le maintien à domicile ou la rénovation d'un logement insalubre ou indigne : les ressources des propriétaires sont prises en compte.

En 2021, près de 150 projets ont été suivis ; rencontres avec des habitants accompagnés et soutenus



« Suite à des problèmes sur notre chaudière à fioul et grâce aux incitations financières mises en place au plan national et local, par la Communauté de Communes, nous avons décidé de la remplacer par une pompe à chaleur. Le dossier a été bien suivi et notre artisan sérieux ; nous avons un tout petit bémol s'agissant du délai pour valider le dossier (*la période de COVID a

allongé les délais sur l'année 2021) nous sommes aujourd'hui très satisfaits. Non seulement nous avons agi pour une "bonne cause" l'environnement, mais en plus nous n'avons plus à nous soucier de l'entretien annuel de la cuve à fioul, de son remplissage. C'est très pratique pour nous et le soutien financier à hauteur de 70 % est important ». M. HILLAIRET, Beauvoir-sur-Mer.



« Nous avions déjà bénéficié d'aides pour des travaux d'adaptation de nos salle de bain et toilettes; au quotidien, l'ouverture manuelle du portail de notre entrée était compliquée et m'obligeait à avoir une personne à mes côtés pour sortir mon véhicule. Nous avons donc décidé de le motoriser. Un technicien s'est déplacé et notre dossier a été très bien suivi

(*même remarque sur le délai lié à la COVID). Ces travaux nous ont permis de rester à notre domicile et facilitent mon autonomie au quotidien. L'aide de 65 % du coût des travaux a été précieuse ».

M. et Mme GOPOIS, Challans.

Comment réussir la rénovation énergétique de son logement?



Contacter le guichet unique de Challans Gois Communauté

02 51 44 95 07

guichethabitat-challansgois@solihapdl.fr



Permanences: tous les mardis sur RDV au siège de la Communauté de Communes et 2 jeudis par mois à la mairie de Beauvoirsur-Mer; prise de RDV: 02 51 44 95 07



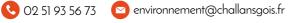
Réaliser gratuitement un audit technique et administratif

A partir d'un diagnostic de son logement réalisé par un professionnel, des conseils sont donnés et un plan de financement élaboré

D'AUTRES DISPOSITIFS SOUTENUS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Accession à la propriété, avec le programme Eco-Pass, 3 000 € (1 500 € Challans Gois Communauté et 1 500 € Département de la Vendée) destinés aux primo-accédants d'un logement dans l'ancien sont mobilisables.
- · Aides pour les logements pour les saisonniers et jeunes travailleurs, les séniors et les personnes en situation de handicap. pilotées par le Département de la Vendée sont possibles.
- Réduction des risques d'inondation : accompagnement gratuit des propriétaires de logement situé en zone de submersion marine d'aléa fort et moyen ou dans la bande de précaution du PPRL à Bouin et Beauvoir-sur-Mer. Un diagnostic de vulnérabilité, réalisé gratuitement chez les habitants par le prestataire Calyxis, a permis de déterminer les travaux obligatoires à réaliser pour se protéger

des inondations pour 568 habitations. Jusqu'en juin 2022, les propriétaires des biens diagnostiqués peuvent être accompagnés pour le montage de leur dossier de subvention.



· Action Logement porte aussi des actions soit pour louer entre particuliers tout en sécurisant les revenus locatifs, soit pour accompagner le locataire, pour le dépôt de garantie ou une prise en charge, pour les jeunes de moins de 30 ans, d'une partie du lover. Agence de La Roche-sur-Yon.



POURSUIT SA MOBILISATION

DÉMATÉRIALISATION AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

La Communauté de Communes instruit les autorisations d'occupation du sol pour le



compte des 11 communes de son territoire. Son rôle est de proposer un avis technique et juridique aux communes. Le Maire décide et signe l'arrêté pour la demande d'autorisation. La mairie reste donc le contact principal pour la création et le suivi du dossier.

Depuis le 1er janvier 2022, que vous soyez un particulier, une entreprise ou un professionnel de l'immobilier, les demandes d'autorisations en matière d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables...) peuvent s'effectuer numériquement. Les dépôts papier sont toujours possibles auprès des mairies.

Pourquoi dématérialiser ses autorisations d'urbanisme ? > https://websig.challans.fr/quichet-unique









MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE INSTANCE PARTENARIALE AUTOUR DU LOGEMENT SOCIAL : LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE **DU LOGEMENT**

Quelles sont ses missions?

Instance qui élabore les orientations en matière d'attributions des logements sociaux, formalisées dans un document-cadre.

Ce document-cadre fixe d'une part les objectifs de mixité sociale et d'équilibre entre les territoires à l'échelle intercommunale, d'autre part les objectifs de relogement des ménages bénéficiant du DALO (Droit Au Logement Opposable) et demandeurs prioritaires.

Quelle est sa composition?

Co-présidée par le Président de la Communauté de Communes et le Préfet du Département, elle est composée de 3 collèges : collège des collectivités territoriales, collège des professionnels du secteur locatif et collège des usagers

INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES EN TOITURES

Dans le cadre de son PCAET, la Communauté de Communes Challans Gois met en place sur son territoire un accompagnement gratuit visant à développer les projets solaires en toiture.



Challans Gois



La parole à M. Yoann Grall, Vice-Président en charge des déchets et de la transition énergétique

Quelle aide apporte la Communauté de Communes?

« Un accompagnement technique et administratif afin d'évaluer les besoins et calibrer les projets grâce au cadastre solaire. Cet outil permet d'évaluer le **potentiel solaire** d'une toiture selon son orientation et son inclinaison.

Ce conseil gratuit et personnalisé avec un conseiller énergie vise à :

- Apporter un conseil technique sur le lancement du projet
- Informer sur les tarifs de rachat et les éventuelles aides ou financement mobilisables • Avertir sur les points de vigilance à anticiper avec l'installateur et préciser le contenu des devis
- Informer le porteur de projet sur ses obligations, le déroulement des procédures administatives ».

Pourquoi installer des panneaux solaires sur ma toiture?

- « Pour **réduire la facture énergétique** et se protéger de la hausse des prix de l'énergie
- Pour exploiter la surface inutilisée de sa toiture
- · Pour maîtriser ses consommations énergétiques, grâce à une autoproduction adaptée à ses besoins et ainsi participer à la protection de l'environnement en cohérence avec les orientations du PCAET quant à la suppression progressive, puis totale des énergies fossiles
- Pour consommer l'énergie produite localement
- Pour augmenter la valeur du bien ».

Qui peut solliciter cet accompagnement?

« Les propriétaires particuliers ou professionnels installés sur l'une des 11 communes de Challans Gois Communauté ayant pour projet d'installer des panneaux solaires (photovoltaïques ou thermiques) en toiture ».

Une réunion d'information se tiendra le samedi 7 mai. Des permanences personnalisées gratuites seront également prochainement organisées.

> Informations sur le site de Challans Gois Communauté : 🔞 www.challansgois.fr



LES RENDEZ-VOUS de Challans Gois Communauté



(+) DE DÉTAILS ET TOUTES LES DATES

WWW.CHALLANSGOIS.FR/AGENDA

À la date où nous rédigeons ce magazine, les événements ne sont pas tous finalisés et les organisateurs se réservant le droit de modifier ceux communiqués, nous vous invitons à rester informés auprès de la Communauté de Communes, de l'Office de Tourisme GO Challans GOis et des communes.

LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES 11 COMMUNES

(4) 02 51 68 70 32

Les concerts de l'été

• Mercredis 20 et 27 juillet / 3 et 10 août à 21h Église Saint-Philbert

Lieu offrant une acoustique exceptionnelle; concerts gratuits, sans réservation, avec libre participation pour soutenir les travaux de l'église

La Fête des Halles

• Samedi 17 septembre à partir de 10h - Sous les halles et ses alentours

Journée festive avec espace de restauration locale, exposition de photos anciennes, présentations et démonstrations de métiers anciens, animations (jeux d'époque, danses folkloriques maraîchines...)

BOIS-DE-CÉNÉ

Q 02 51 68 20 84

Spectacle d'acrobaties

• Vendredi 10 et samedi 11 juin - Parking de la Mairie Facéties acrobatiques, disciplines de cirque revues et corrigées. Billetterie à l'Office de Tourisme GO Challans GOis

Tous en Cène Fêtes!

• Samedi 27 août

Rallye pédestre avec animations sur le parcours

SAINT-CHRISTOPHE-DU-LIGNERON

(4) 02 51 93 30 23

Brocante « Les Puces Ligneronnaises »

• Dimanches 17 juillet et 14 août

La Saint Tophe

• Samedi 9 juillet de 10h à 18h - Place des Libertés Inauguration du parking public Carrefour, marché créateurs et producteurs locaux, animations et feux d'artifices avec groupe de musique pour clôturer la

Q 02 51 68 73 34

Fête de la musique

• Samedi 25 juin à partir de 19h - Zone de loisirs Avec, entre autres, le groupe CHANSON D'OCCASION

BOUIN

(\02 51 49 74 14

Opéra sur écran

• Jeudi 16 juin à 20h - Place du Pavillon (ou dans l'église si pluie)

En partenariat avec l'Orchestre National des Pays de la Loire, retransmission en direct et en plein air de l'opéra Madame Butterfly de Giacomo Puccini, mis en scène par Fabio Ceresa

Patrimoine à Bouin

• Samedi 17 et dimanche 18 septembre - Le bourg Parcours d'expositions artistiques et historiques, visites guidées ; thème 2022 Autrefois l'école, souvenirs d'écoliers

CHALLANS

(C) 02 51 49 79 79

Foires à l'ancienne - Autrefois Challans

• Jeudis 21 et 28 juillet / 11 et 18 août de 10h30 à 22h - Centre-ville

Animations replongeant le public dans l'atmosphère du début du XXème siècle

Foire des Minées

• Du vendredi 9 (à 14h) au mardi 13 septembre 2022 de 9h à 20h - Place Victor Charbonnel et prairies Louis-Claude Roux / Fête foraine

- Place du Foirail / Feu d'artifice mardi 13 septembre à 22h

Entrée libre les vendredi et mardi ; 3,50 € du samedi au lundi. Contact : 02 51 68 06 44 http://www.foire-des-minees.fr

SALLERTAINE



Les traditions Sallertainoises

• Dimanche 21 août à partir de 14h30 Bourg et Pré des Bouchauds

Défilé des années 1900 : danses folkloriques, battage à l'ancienne, démonstrations de vieux métiers, fabrication de beurre, écrémage de lait...; pour les enfants balades en carrioles et à dos de poneys

La nuit du feu

• Lundi 22 goût à partir de 18h - Centre-ville Découverte de la forge, des chalumeaux, de la cuisson raku ; cracheurs de feu et fanfare aux saveurs tropicales assurent une ambiance chaleureuse et festive pour illuminer la nuit

CHÂTEAUNEUF

(\cdot) 02 51 68 19 04

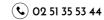
Rallye pédestre « énigmes et jeux »

• Dimanche 22 mai - Le bourg 5€ par groupe de 4 personnes (familles, amis...)

Vide-greniers

• Dimanche 10 juillet - Motte féodale 3€ le m avec un minimum de 3m linéaires

FROIDFOND



Les Feux de Bengale

• Samedi 2 juillet – Stade municipal Concert, feux d'artifice, avec buvette et repas sur place

LA GARNACHE

(C) 02 51 93 11 08

Festival nouveaux regArts

• Vendredi 10 et samedi 11 juin

2 soirées et 1 journée entière consacrées à la culture et aux arts ; spectacles, animations, musique, danse, théâtre, littérature, architecture et arts visuels

Les Garnapiades

• Samedi 16 juillet - Parc de loisirs de l'Equaizière Défis par équipes sur une vingtaine d'épreuves de force, d'adresse, de logique, de stratégie et de fun

SAINT-GERVAIS



Jeux m'éclate à la médiathèque!

• Samedi 7 mai de 15h à 19h - Médiathèque Découverte de nombreux jeux : de plateau, de stratégie ; espaces pour les tout-petits, jeux extérieurs...Animation gratuite. Informations au 02 51 93 66 75.

Atelier Pixel Art LEGO® et atelier DUPLO

• Samedi 23 juillet de 15h à 19h - Médiathèque Brickevent et la médiathèque donnent rendezvous pour un atelier construction de modèles en Pixel Art LEGO® sur le thème des superhéros et un atelier DUPLO® pour les enfants à partir de 18 mois.

AUTRES

Concours Hippique organisé par la Société Hippique Rurale

• Du vendredi 8 au dimanche 10 juillet - Haras des Presnes - Saint-Gervais

Concours National de sauts d'obstacles organisé SO JUMP85

• Du mercredi 10 au samedi 13 août - Haras des Presnes - Saint-Gervais

LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TOURISME

L'Office de tourisme intercommunal vient à la rencontre des visiteurs au passage du Gois, tout l'été, du 1er juillet au 15 septembre pour faire la promotion de la destination GO Challans GOis!

PRÉVENTION SANTÉ-SÉNIORS

Bouger ensemble : activités physiques adaptées pour toute personne malade chronique - 2 cycles

• Mercredis 4-18 mai, 1-15-29 juin, de 14h15

Challans - Ferme de la Cailletière

• Mercredis 11-25 mai, 8-22 juin de 14h15 à 16h15

Bois-de-Cené - Salle des Cigognes

L'art de bien vieillir par la psychologie positive

Mardis 3, 10, 17, 24, 31 mai, 7 juin de 10h15 à 19h15

Beauvoir-sur-Mer - Maison des Associations

S'animer corps et voix : ateliers d'expression corporelle et orale

Vendredis 29 avril, 6, 13, 20 mai, 3 juin de 14h30 à 16h; vendredi 10 juin de 14h à 16h30 Saint-Christophe-du-Ligneron - Salle Auriol

Renseignements:

Pôle Prévention 02 51 93 56 73 preventiondependance@challansgois.fr

CAFÉ-PARENTS

• Tous les mercredis et un samedi sur deux, de 9h à 19h

Maison de l'enfance - Challans

• Les premiers vendredis du mois, de 9h à 12h Assoli (Association Socioculturelle Liens Intergénérationnels) - Beauvoir-sur-Mer

ATELIERS ZÉRO DÉCHET

« C'est moi qui l'ai fait »

Entretien de la maison - Lessive et nettoyant multi-usage

- Lundi 16 mai à 9h
- Lundi 24 octobre à 14h30

Courses et cuisine - Eponge lavable et film alimentaire réutilisable

- Lundi 16 mai à 14h30
- Lundi 24 octobre à 9h

Hygiène et beauté - Déodorant solide et baume à lèvres

- Mardi 17 mai à 18h30
- Mardi 25 octobre à 14h30

Maison de l'Économie - 1, Rue Emilio Segré -Pôle Activ'Océan - Challans

Inscription obligatoire 1 mois avant auprès de TRIVALIS : https://trivalis.fr/reductiondes-dechets/ateliers-zero-dechet/

COLLECTE D'AMIANTE EN DÉCHÈTERIES

De 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30, sur RDV (au 02 44 36 30 36. Dépôts réservés aux particuliers et autorisés dans la limite de 10 m² ou 1m³ par fover

- Samedis 28 mai et 29 octobre Challans
- Samedi 5 novembre Beauvoir-sur-Mer Ouvertures des inscriptions :
- du 1er avril au 23 mai pour la collecte de mai
- du 1^{er} sept au 26 octobre pour les collectes d'octobre et novembre

INFORMATIONS PRATIQUES

CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ

Hôtel de Ville et de l'Intercommunalité 85300 CHALLANS Tél. : 02 51 93 56 73

Horaires :

ACCUEIL SERVICE DÉCHETS

MAISON DE L'ENFANCE

ZAC Romanière rue des Petits Canards 85300 CHALLANS Tél : 02 28 10 40 93 Mail: petiteenfance@challansgois.fr

lu lundi au vendredi : 8h30 à 18h

DÉCHÈTERIES

CHALLANS

Horaires : du lundi au samedi Du 1^{er} avril au 31 octobre (9h - 18h)

CENTRE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

ATELIERS TECHNIQUES DE BEAUVOIR-

GO CHALLANS GOIS!

www.gochallansgois.fr Mail: info@gochallansgois.fr

Bureau d'Information Touristique de Challans 1 C rue de l'Hôtel de Ville 85300 CHALLANS

Tél: 02 51 93 19 75 BIT de Beauvoir-sur-Mer

6 rue Charles Gallet 85230 BEAUVOIR-SUR-MER

Maison du Pays du Gois / BIT de Bouin

Tél. : O2 51 68 88 85 BIT de Sallertaine 85300 SALLERTAINE

85230 BOUIN

ESPACE AQUATIQUE CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ

Mail : accueilespaceaguatique@challansgois.fr

HARAS DES PRESNES

85230 SAINT-GERVAIS

Дякую*

*Merci













POURSUIVONS NOTRE MOBILISATION & NOS DONS!

> Vendée Ukraine, Protection Civile, UNICEF, La Croix Rouge...